Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 12 Chaoual 1444
2 Mai 2023

N° 52

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1097**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1097**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1100**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1102**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1103**
Avis aux créanciers **1105**
Convocations
Sociétés anonymes **1106**
Sociétés à responsabilité limitée **1118**
Divers
Avis au public **1118**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Société AL HIFADH SICAV **1120**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une Société Communautaire

Raison Sociale de la Société à Constituer : Société Communautaire

Locale Briqueterie Maloussy

Forme Juridique : Société Communautaire Locale

Capital social de la Société Pour Souscription : Dix (10) Mille Dinars

Siège social : Oued Al Akerma - Maloussy - Menzel Bouzayan

Objet social : Transformation d'argile et production de Toutes formes de briques

Durée de la Société : 99 Ans

Lieu & date du Dépôt du Contrat Constitutif: déposé le 7 avril 2023 au greffe du tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid sous le numéro 126.

Nombre de Parts Sociales à Souscrire & Equivalents en Numéraire à Libérer Immédiatement : Cinquante (50) Parts Sociales soit l'Equivalent du Montant de Dix (10) Mille Dinars.

Valeur Nominale de Chaque Part : Deux (200) Dinars Chacune.

Conditions liées à la répartition des excédents et Bénéfices Dégagés et à la formation des réserves :

Dans le cas où la société nationale réalise des bénéfices nets ou des excédents à la fin de chaque exercice comptable

- 15 % sont alloués sous forme de réserves Légales obligatoires jusqu'à atteindre 50 % du capital de la société.

- 20 % sont alloués aux activités sociales, culturelles et environnementales.

- Le reste des bénéfices et excédents peut être réparti dans la limite d'un pourcentage n'excédant pas 35 % par décision de l'assemblée générale.

- Le Reliquat sera alloué pour développer ses activités localement.

Le nom de l'établissement bancaire et de son siège social dans lequel seront déposés les fonds provenant de la souscription :

Banque Nationale Agricole - Agence Sned - Sned

La période ouverte à la souscription :

Du 25 avril 2023 au 15 mai 2023, avec possibilité de scellement anticipé de la souscription avant l'expiration du délai précité.

Modalités et Lieu de convocation de l'assemblée Générale constitutive :

La convocation de l'Assemblée générale constitutive se tiendra le jeudi 25 mai 2023 à 10h, à Oued Al Akerma - Maloussy - Menzel Bouzayan, elle est convoquée par la publication d'un avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, en plus d'afficher cette annonce au siège de la délégation de Menzel Bouzayan et au siège de la Commune de Menzel Bouzayan.

Les Fondateurs :

Hsan Hamdi - Wiem Othmani - Bassem Hamdi - Ridha Zwaidi - Ala Hammami - Jihed Nasri - Bilel Fadhel - Salem Hasnaoui.

2023X00557SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société Clinique El Amen la Marsa S.A

Société anonyme

Au capital de 3.503.850 dinars

Siège social : 15 avenue de la République, 2078 La Marsa - Tunis

Identifiant unique : 0082736N

RC : B144751996

CNSS : 00142371-72

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 5 avril 2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis daté du 10 Avril 2023 sous le numéro 23801658, quittance numéro M003838 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 25 avril 2023, dossier Numéro 2023101783, dont il a été décidé ce qui suit :

La nomination de Monsieur Khalil Ammar dans les fonctions de Président Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur qui arrive à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025 en lui conférant les pouvoirs délégués par le Conseil d'Administration, le Code des Sociétés Commerciales et les statuts.

2023R01007SANB2

Société Clinique El Amen Mutuelle ville SA

Société anonyme

Au capital de 13.254.780, 000 DT

Siège social : 20-22-24 rue Aziza Othmana, Mutuelle ville, 1082 Tunis

Identifiant unique : 0341832F

RC : B127241997

CNSS : 00207144-49

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 6 avril 2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau -Tunis en date du 10 Avril 2023 sous le numéro 23801657, quittance numéro M003837 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises dossier numéro 2023101785, dont il a été décidé ce qui suit :

La nomination de Monsieur Khalil Ammar dans les fonctions de Président Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur qui arrive à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025 en lui conférant les pouvoirs délégués par le Conseil d'Administration, le Code des Sociétés Commerciales et les statuts.

2023R01008SANB2

Société DE MATERIEL DE CLIMATISATION (SMC)

Société anonyme

Capital social : 1000 000 Dinars

Identifiant unique : 0030462V

Siège social : 71, rue de l'énergie Charguia 1, 2035 Tunis

Suite au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration séance en date du 13 avril 2023 enregistré à la recette des finances de Charguia le 20 avril 2023 sous le n°20802939, quittance n°M05773 et dont une copie a été déposée au Registre National des entreprises le 27 avril 2023 sous le n°2023102817, il a été décidé de nommer Mme Mouna Mahmoudi au poste de directrice générale de la société en remplacement de Mr Med Lamine Salhi.

2023R01077SANB2

Notice de l'assemblée générale ordinaire

Société ERRAYHANE d'assistance médicale

Société anonyme

S.A au capital de 4 993 500,000 dinars

M.F : 941142 Z/A/M/000

R.C : B0855442005

N° Affiliation CNSS : 299591-55

Selon le procès-verbal du 16 octobre 2022 et inscrit le 24 octobre 2022 quittance n°M006079, n° inscription 22805593 à la recette des finances d'enregistrement des contrats d'entreprise du Sfax et le registre national des entreprises le 25 avril 2023 n°2023101876.

1) Validation de l'autorisation pour la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

2) Validation de la lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

3) Validation de la lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021, rapport de gestion de l'exercice 2021, des Etats financiers de l'exercice 2021 et des résultats de l'exercice 2021.

4) Approbation de la correction d'une faute de frappe qui s'est infiltrée dans la résolution n°5 du rapport de l'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 2021 concernant l'affectation des résultats de l'exercice 2020.

5) Approbation d'un prêt bancaire de 160 mille dinars.

6) Validation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

7) Validation du quitus aux membres du conseil d'administration de l'exercice 2021.

8) Validation du pouvoir pour formalités.

2023X00555SANB2

Notice de l'assemblée générale extraordinaire

Société ERRAYHANE d'assistance médicale

Société anonyme

S.A au capital de 4 993 500,000 dinars

M.F : 941142 Z/A/M/000

RC : B0855442005

N° Affiliation CNSS : 299591-55

Selon le procès-verbal du 16 octobre 2022 et inscrit au 24 octobre 2022 quittance n°M006081, N° d'inscription 22805595 à la recette des finances d'enregistrement des contrats d'entreprise de Sfax et le registre national des entreprises le 25 avril 2023 n°2023101876.

1. Validation de la révision des présences et des procurations dans les assemblées.

2. Validation de la révision de l'article 28 du statut de la société.

3. Validation du pouvoir pour formalité.

2023X00556SANB2

La Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers

«STIMEC» Filiale BH Bank

S.A. au capital social de 1.400.000DT

RNE : 0719380S

M.F : 719380S/A/M/000

Siège social : 17, rue Des Entrepreneurs Zl. Charguia II - 2035

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 4/4/2023 enregistré à la recette des finances Rue du Paradis Ariana le 13/4/2023 sous le n°23703463 et la quittance n°M052183 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 14/4/2023 sous le n°2023100063, Quittance n°2023P48511263 publiée au bulletin officiel sous le n°2023100063, il a été décidé ce qui suit :

Mettre fin à la nomination de Monsieur Faouzi Zouari et la nomination de Monsieur Khoudhir Chebbi en tant que Directeur Général de la Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers STIMEC pour une période de Trois mois renouvelable.

2023401050SANB2

«TIMAB TUNISIE SA»

Société anonyme - Non Résidente

Capital social : 50.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle De Gannouche - BP 73 6000 - Gabès - Tunisie

Identifiant Unique : 0761861Y

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 15/3/2023 (enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 12/4/2023 sous le Qn°3916, En°23801698).

M. Yohan Becker a démissionné de son mandat de directeur général.

Les administrateurs ont nommé M.Rafik Jemli en qualité de directeur général.

M.Sébastien Chauffaut a démissionné de son mandat d'administrateur et de son mandat du président du conseil.

Les administrateurs ont nommé à titre provisoire Mme Hélène Cappe en qualité d'administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur et M.Yohan Becker en qualité de président du conseil d'administration.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 19/4/2023 sous l'identifiant unique n°0761861Y et dossier n°2023100922.

2023401059SANB2

BRANDT TUNISIE SA

Société anonyme

Capital social 50.000 Dinars

Siège social : 44, Rue Riverain - Km 9- Autoroute de La Marsa 2045 Tunis

Identifiant Unique : 1496866E

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 6/02/2023 (enregistré à la recette de l'enregistrement des Actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 27/02/2023 sous En°23800999 Qn°1902) & Attestation d'enregistrement en date du 28/02/2023 sous N°E2023-279

M.Barbeau Simon Yves a cédé une action au profit de M. Amellal Farid.

Un exemplaire du PV et de l'Attestation a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 19/4/2023 sous identifiant Unique n°1496866E et dossier n°2023100916.

2023401060SANB2

Société Immobilière et Touristique de Tabarka

Hôtel Morjane

SA au capital de 4 523 660 dinars

Siège social : Hôtel Ibn Khaldoun, 30 rue du Koweït - 1002 Tunis

Identifiant unique au Registre National des Entreprises : 0007495T

N° Affiliation CNSS : 00035205 - 91

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Février 2023, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela - Tunis le 22 Mars 2023 sous n°23701189, déposé avec les états financiers de l'exercice 2022 au Registre National des Entreprises le 17 Avril 2023 sous n°2023113138, il a été décidé de :

- Approuver les états financiers de l'exercice 2022

- Nommer les administrateurs pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025

- Désigner Mr Karim Masmoudi en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration réuni le 23 Février 2023, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela - Tunis le 22 Mars 2023 sous n°23701190, déposé au Registre National des Entreprises le 19 Avril 2023 sous n°2023101031, il a été décidé de :

- Elire Mme Fatma Bouricha en qualité de Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025

- Nommer Mr Imed Bougoffa en qualité de Directeur Général de la société pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

2023401070SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Désignation d'un commissaire aux comptes Institut Vision et Rétine

Sarl au capital de 5.500.000 Dinars

Siège social : Rue du lac Mâlaren Résidence Palais du Golfe Les Berges du lac 1053 Tunis

IU : 1028427D

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 Juillet 2022, enregistré à la Recette des Finances les Berges du Lac - Tunis, le 22 Juillet 2022, sous le n°22705840, quittance n°M082645, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 25 Avril 2023, sous le n°2023101977 il a été décidé, à l'unanimité, la nomination de la Société AMC Ernest & Young en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois ans, soit pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

2023T00419SRLB2

AL ORGANISATION SARL

8, rue Cheikh Mohamed Taher Ben Achour 2046 La Marsa

IU : 1222346Q

Capital : 1000 DT

Selon PV de l'assemblée générale extraordinaire du 21/12/2022 enregistré à la recette des finances la Marsa en date du 20/01/2023 n° d'enregistrement 23700485, quittance n°11626 déposée au registre national des entreprises le 16/02/2023 quittance n°202343576, il a été décidé la clôture de la dissolution de la société et déclare rien à distribuer. L'adresse d'expertise est le B23 résidence le Rosier Av de la Bourse Lac 2.

2023401047SRLB2

LADY BAG TUNISIE

SARL au capital de 10.000 dinars

Siège social : 07 Rue Said Kerchaoui Zl Ibn Khaldoun - Tunis

MF : 1740760L/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 18/01/2023 enregistré, à la recette des Finances El Manar le 24/01/2023 n° de Quittance : M006335, n° d'enregistrement 23700221, il a été décidé ce qui suit :

- Agrément de la cession de parts sociales : les associés ont agréé le projet de cession de la totalité des parts sociales de Mme Wafa HAMRIT soit 35 parts à M. Pasquale ROTIROTI et M. Davide ROTIROTI et la cession de la totalité des parts sociales de M. Atef TRABELSI soit 10 parts à Mme Najia ZITOUN;

- La démission de la gérante Mme Wafa HAMRIT et la nomination de M. Pasquale ROTIROTTI en tant que nouveau gérant.

- Le changement de la dénomination sociale par Mode Sac.

- La Mise à jour des statuts.

Suivant contrat de cession de parts sociales en date du 18/01/2023 enregistré, à la recette des Finances El Manar le 24/01/2023 n° de Quittance : M006333, n° d'enregistrement 23100220 Mme Wafa HAMRIT a cédé 30 parts sociales détenues dans la société à M. Pasquale ROTIROTI et 5 parts sociales détenues dans la société à M. Davide ROTIROTTI.

Suivant contrat de cession de parts sociales en date du 18/01/2023 enregistré, à la recette des Finances El Manar le 24/01/2023, Quittance n°M006329, n° d'enregistrement 23100219 M. Atef TRABELSI a cédé 10 parts sociales détenues dans la société à Mme Najia ZITOUN.

Un exemplaire de tous les documents ci-dessus présenté a été déposé au registre National des entreprises de Tunis le 23/3/2023 sous le numéro 202363692.

2023401071SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation d'un fonds de commerce rédigé par Maître Narjes Ben Ayadi et son assesseur notaire à Tunis en date du 17/01/2023 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 22/02/2023 sous le n°2300107 quittance n°M017202 Mr Abdelkerim Ben Abdessalem Ben Ghorbel a fait donation pour 1er Mme Samira Bent Laaroussi Ben Ghorbel 2ème Mme Zouhour Bent Sadok Ben Ghorbel 3ème Mme Ibtissem Bent Sadok Ben Ghorbel 4ème Mme Marwa Bent Sadok Ben Ghorbel 5ème Mme Khaoula Bent Sadok Ben Ghorbel 6ème Mme Safa Bent Sadok Ben Ghorbel 7ème Mr Wissem Ben Sadok Ben Ghorbel à parts égales entre eux la totalité du fonds de commerce pour les boutiques situées dans l'hôtel Lamsia à Houmt Souk, Djerba, qui sont destinées à la fabrication et à la vente d'artisanat traditionnel avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du donataire à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 26/4/2023.

2023T00415FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 13/4/2023 quittance n° 25904 la Société "MODALIUM" titulaire de l'identifiant unique n°1233616D a cédé à Mr Mounir Ben Ammar titulaire de la CIN n°04626459, le fonds de commerce destiné pour le commerce des vêtements, sis à la Rue Habib Bourguiba Nabeul. Les éventuelles oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au JORT entre les mains de Maître Kouraichi Imed avocat, 102 rue Radhia Haddad Tunis.

Le présent avis a été publié au journal Quotidien le 27/4/2023.

2023T00418FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 20/21/ février 2023 et enregistré à la recette des finances de Nabeul le 21/02/2023 sous le n°23201015 reçu n°M019575 Mr Fathi Ben Mohamed Zayeni réside à l'avenue Hédi Chaker Maamoura Beni Khiar a vendu à Mme Rachida Elkahla réside à Sidi Achour Nabeul, la totalité du fonds de commerce, café de première classe, sis à la rue de JERJISSE SIDI Achour Nabeul.

Tout créancier du vendeur peut faire opposition sur le prix d'achat chez le vendeur dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet extrait du JORT.

Le présent avis a été publié au quotidien "Le Quotidien" du 01/3/2023.

2023R00502FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente du fonds de commerce signé le 7/3/2023 et enregistré à la recette des finances Radés le 30/3/2023 quittance n°M021801 enregistrement n°23200981 monsieur Lotfi Arfeoui a vendu aux messieurs Slim Feryeni et Zied Elboulati tout le fonds de commerce restaurants et autres situés à l'avenue de la République n°125 Radés Ben Arous. Les oppositions se font au cabinet de Maître Manai Sabrine sis à rue Kaireddinne Barabrousse n°1 premier étage Tunis.

La publication a été publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk le 1/4/2023.

2023R00799FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente du fonds de commerce signé le 7/3/2023 et enregistré à la recette des finances Radés le 30/3/2023 quittance n°M021797 enregistrement n°23200980 monsieur Lotfi Arfeoui a vendu aux messieurs Slim Feryeni et Zied Elboulati tout le fonds de commerce industrie et vente de gâteaux et autres situés à l'avenue de la République n°123 Radés Ben Arous. Les oppositions se font au cabinet de Maître Manai Sabrine sis à rue Kaireddinne Barabrousse n°1 premier étage Tunis.

La publication a été publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk le 1/4/2023.

2023R00800FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Morneg le 17 Avril 2023 sous le numéro 23200805 quittance n°M028262, Mr Mouldi Chebbi, demeurant à cité Hadded Morneg, a vendu à Mme Basma Fetrich, demeurant au 21 rue de la Syrie, cité les jardins, Morneg, tout le fonds de commerce exploité pour le commerce des produits alimentaires, sise à la rue Mahmoude Bourguiba, cité les jardins Morneg.

Les oppositions sont acceptées dans 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT, ente les mains de l'acheteur Basma Fetrich à son domicile susmentionné.

Cette annonce est publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk le 27/4/2023.

2023R01006FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 14/4/2023 enregistré à la recette des finances de la Mornaguia le 24/4/2023 quittance n°M023350, enregistrement n°23200667. Mr Yahia Ben Sadek Kadhai, titulaire de la CIN n°09189099 délivrée le 7/12/2022 a vendu à Mme Kaouther Bent Abdelkader Jelassi titulaire de la CIN n°07355897 délivrée le 30/11/2017 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité entant que PIZZARIA DACHRA sis à l'avenue Habib Bourguiba la Mornaguia.

Les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT entre les mains de l'acheteur Mme Kaouther Jelassi sis au 13 rue Hedi Chaker la Mornaguia Mannouba.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 27/4/2023.

2023R01013FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 19 avril 2023, enregistré à la recette des finances de Grombalia, le 19 avril 2023, quittance n°M042271 sous le n° d'enregistrement 23202250 Monsieur Mohamed Ben Mbarek Ben Ali Khalifa titulaire de CIN n°00188437 délivrée à Tunis le 5/6/2018 résident à cité el Romana Grombalia vend et cède à la société el Anouar Express RC : B0710072005, MF 907970/J, représentée par son gérant Mohamed Anouar Mehrez titulaire de la CIN n°01803519 délivrée à Tunis le 27/11/2004, son siège social est à l'avenue Habib Bourguiba Dar Chaabene El Fehri la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Les éventuelles oppositions peuvent se faire dans les délais de 20 jours de la date de publication de cette vente au journal officiel et cela entre les mains du vendeur sis à cité el wardiya Grombalia.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse du 16/4/2023.

2023R01031FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 19 avril 2023, enregistré à la recette des finances de Grombalia, le 19 avril 2023, quittance n°M042269 sous le n° d'enregistrement 23202249 ; Monsieur Sahbi Ben Jilani Ben Abdelkader Arab titulaire de la CIN n°06364829, délivrée à Tunis le 31/10/2022 résident à cité el wardiya Grombalia vend et cède à la société el Anouar Express RC n°B0710072005, MF 907970 / J représentée par son gérant Mohamed Anouar Mehrez titulaire de CIN n°01803519 délivrée à Tunis le 27/11/2004, son siège social est à l'avenue Habib Bourguiba Dar Chaabene El Fehri la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Les éventuelles oppositions peuvent se faire dans les délais de20 jours de la date de publication de cette vente au journal officiel et cela entre les mains du vendeur sis à cité el wardiya Grombalia.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse du 24/4/2023.

2023R01032FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mrs Imed Daoud cin n°01270541, Maher Daoud cin n°01272539 et Khaled Daoud cin n°01056913 demeurant à Rte Mahdia km1 rue Jameleddine Afghani Sfax ont vendu au "jackpot club Sfax" représenté par sa gérante Oumaima ben Youssef tout le fonds de commerce restaurant avec tous ses éléments matériels et moraux sis à la rte Mahdia km1 rue Jameleddine Afghani Sfax suivant contrat de vente conclu le 31/3/2022 et enregistré à la recette des finances Rte Tunis Sfax sous n°23201004 quittance n°M030780 publiée au journal «le Temps» le 14/4/2023.

Les oppositions se font pendant les 20 jours de la publication au JORT entre les mains de Mre Charfi Abdeljelil cin 01303725 40 Av Hédi Chaker Sfax.

2023X00552FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de donation rédigé le 25/01/2023 et déclaré à la recette des finances La Marsa sous le reçu n°M056740 le 19/4/2023 par les deux Notaires M Maître Amdouni Sadok et Maître Babay Walid, Monsieur Lotfi Ben Sassi Ben Rajeh Ben Abed Allah, titulaire de la CIN n°00304460, a donné tout le fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux, préparé pour la vente des vêtements prêts à porter et exploité par la préoccupation commerciale existante à n°26 Rue Salem Bouhajeb La Marsa Tunis, et son identifiant unique 0383315T. A L'intention de son fils Monsieur Abed Al Rahmen Ben Lotfi Ben Sassi Ben Abed Allah, titulaire de la CIN n°05478761.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 26/4/2023.

2023401053FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Ezzahra (n° de quittance M019875 et n° d'enregistrement 23200947) rédigé par Maître Moez Amdouni MF : 1522710K; Zied Ben Hssan Ben Hamda El Mekni domicilié à Elghuiria Béja a vendu à Sassi Ben Hssan Ben Ali Kouki domicilié à Nchima Tibar Béja, le fonds de commerce exploité dans le commerce de fast-food situé au n°6 Immeuble B2 Cité El Ons Avenue Taieb Mhiri Ezahra.

Cette annonce a été publiée au journal «Achourouk» du 1/4/2023.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son domicile sus indiqué dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de l'annonce au JORT.

2023401054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente enregistré à la recette des finances Avenue de l'Indépendance - le Bardo en date du 5/4/2023 sous le numéro 23201322 Quittance n°M032634, la société "Maidou Café", SUARL immatriculée au RNE sous l'identifiant unique n°1342917X, représentée par son gérant Monsieur Taoufik BEN SMIDA, titulaire de la CIN n°00181640 délivrée le 8/9/2003 a vendu, sous toutes les garanties de fait et de droit, à Monsieur Oussema MECHICHI, titulaire de la CIN n°08739178, la totalité du fonds de commerce exploité par la venderesse au local sis au n°45, Avenue Habib Bougatfa, Bab Saadoun en contre partie d'un prix de vente total égal à deux cent quinze mille dinars.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur élisant domicile au Centre Médical Kamoun, 3ème étage, Appt A3-2, Avenue de la Nouvelle Ere, Ennasr 2037 Ariana et ce dans un délai n'excédant 20 jours de la date de l'insertion des présentes dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 28 avril 2023.

2023401056FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 7/4/2023 enregistré à la recette des finances Menzah 9 le 20/4/2023 sous le n°23201352 quittance n°M042387. Mr Oussama Hosni demeurant au 05 rue Istanbul, le Bardo, Tunis CIN 08731400 et matricule fiscal 1781445 /D non enregistré au registre nationale des entreprises, a vendu à Mr Khalil Jouini demeurant au 09 rue 11105, el Mourouj 2, Tunis, un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels consistant en «cafeteria», exploité dans le local n°19 sis au centre commerciale Molka, el Manar 2, Tunis, avec un prix de quinze mille dinars.

Les oppositions seront formulées auprès de Maître ASSBAI Teissir, avocat à la cour ayant son cabinet à l'immeuble Sanwene, 4ème étage bureau n°2, 7 avenue, Habib Bourguiba le Bardo - Tunis et ce dans un délai de vingt jours à compter de l'insertion de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié dans les journaux Achourouk et le Quotidien du 27/4/2022.

2023401073FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte du 9/02/2023 enregistré à Monastir le 23/3/2023 (N°23301453 quitt. MO13651), Khadija Ibn Salah, Houssem Besbes et Ines Besbes, résidents à 6 Avenue Ibn Sina Monastir, ont loué à la Société DANA PARAMEDICAL (I.U. 1452419V), ayant son siège à l'avenue de la révolution Manzel Temime, le fonds de commerce exploité dans la vente des articles paramédicaux, sis à Rue Chadli Ghédira Monastir pour une durée d'un an renouvelable à partir du 01/02/2023. Les oppositions se font à l'adresse du fonds loué dans un délai de 20 jours de cette publication. Cette location a été publiée au journal le Quotidien le 27/4/2023.

2023S00488FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bouficha le 29/3/2023 quittance n°M008306 d'enregistrement n°23300270 la société MEDITERANNEENNE, SA titulaire de l'identifiant unique n°0306993Y dont le siège est sis au 19 Boulevard Mohamed Ali, Mégrine Coteaux 2023 Ben Arous, a donné en location gérance le fonds de commerce de l'Hôtel «MARINE & SPA» situé à Djerba Midoun, à la société IBADUHER Tunisia, SARL IU n°1771558G dont le siège social est sis à l'Hôtel FLORAPARK 8067 Yasmine Hammamet, et ce pour une durée de sept (07) années allant du 1er avril 2023 au 31 mars 2030.

Le présent avis a également été publié aux quotidiens El Sahafa et la Presse le 25/4/2023.

2023401052FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de location du fonds de commerce le 01/4/2023 enregistré à la Recette des Finances el Menzah le 25/4/2023 sous le n°M059342 enregistrement n°23303120 la société Mazanis Meubles loue le local sis au 5 Avenue d'Afrique El Menzah 5 Tunis à la société Misk Beauty Lounge à compter du 01/4/2023 et sera publié au journal le quotidien le 27/4/2023.

2023401068FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P légalisé le 4/02/2023 enregistré à la recette des finances de Menzel Jemil Bizerte le 23/3/2023 sous le n°23300498 quittance n°M015823, Mme Khadija Bent Mhamed Ben Azouz titulaire de la carte d'identité nationale n°01452333 sis à la rue Ibn Khaldoun 7035 Menzel Abderrahmane Bizerte a loué à Sté Bric Ben Azouz représentée par le gérant Mehrez Ben Mohamed Ben Azouz matricule fiscal 1742655V tout le fonds de commerce sis à Rue Ibn Khaldoune 7035 Menzel Abderrahmane Bizerte pour vente produit quincaillerie.

Les oppositions doivent être présentées dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT et ce entre les mains de Mr Mehrez Ben Mohamed Ben Azouz sis à la Rue Ibn Khaldoun 7035 Menzel Abderrahmane Bizerte. Cet avis est paru aux journaux le Quotidien et Echourouk le 30/3/2023.

2023401069FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndic

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive en date du 19 février 2023 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 13 mars 2023 sous n°7312925 quittance n°M024994, il a été décidé la constitution du syndic des copropriétaires de la résidence TOPAZE sise à Mourouj 6 et la désignation de Monsieur Ahmed Arfaoui Président et Mohamed Chaker Chaibi Trésorier et Bilel el Ghaouassi Secrétaire général et Hichem Bel Akhdher Membre.

2023R01005APSF1

Constitution d'une association

Vu l'assemblée constitutive du jeudi 12 mai 2022, sous le numéro du récépissé de dépôt : 19/03 du 17 avril 2023, l'association «Ochèk Hammam Sousse» s'est constituée :

Nom de l'association : Association «OChèk Hammam Sousse»

Son emplacement : 212, Rue Sidi Sahloul, Hammam Sousse, Sousse, B.P. : 4011

Objectifs :

- Contribuer à la promotion et à la consolidation des valeurs de solidarité, d'interdépendance et de synergie et les activer dans divers domaines et événements,

- Travailler à apporter une aide matérielle et morale au profit de ceux qui le méritent,

- Mise en relation avec des associations aux objectifs similaires.

Membres :

Mohamed Naceur Ouslati (Président),

Mohamed Hammouda (vice-président),

Mohamed Amine Weslati (Trésorier),

Abderahmen Jegham (Secrétaire général).

2023S00480APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40 %

(Art 425 du CPCC)

Avocat poursuivant Maître Abderrazak Kilani

De la Société Civile Professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS»

Rue 8002, immeuble Espace Tunis, Escalier A, 5ème étage Montplaisir - 1002 Tunis

Tél : 71.950.400

Fax : 71.950.370

MF : 000MA745188T

Poursuivant : Banque de Tunisie, société Anonyme, RC N°B1105941994, représentée par son Président Directeur Général, siège social 2 rue de Turquie Tunis.

Partie saisie :

Société AGRIPLUS SARL représentée par son gérant, RC N°B0137492004, siège social 72 Avenue de Carthage, appartement n°10, 5ème étage 1000 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Abderrazak KILANI,Avocat à la cour de Cassation, CIN n°00267571, de la Société Civile Professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS» sise à la rue 8002, immeuble Espace Tunis, Escalier A, 5ème étage Montplaisir 1002 Tunis.

Immeuble objet de la vente :

La totalité de L'immeuble objet du TF n°145905 Tunis dénommé «Riadh2», sa superficie s'élève à 96 m² et consiste en un bureau situé au 1er étage de l'immeuble sis à l'Avenue de Carthage Tunis. Le bureau correspond à la parcelle n°13 du plan de morcellement de l'immeuble objet du TF n°63486 Tunis auquel s'ajoute 516/10000 parts dans l'indivision à prendre de l'immeuble objet du TF n°63486 Tunis sus indiqué constitué par les parties communes et indivise dans l'immeuble après distraction des garages, locaux commerciaux et les bureaux privés.

Le bureau se trouve dans un immeuble moderne sis à l'avenue de Carthage Tunis comprenant un ascenseur et se trouve près des centres commerciaux, de l'avenue Bourguiba, du terminus, du Métro et du train.

Description du bureau : Il comprend 5 pièces :

- 1ère pièce Largeur 2,47 m, longueur 4,30 m

- 2ème pièce Largeur 4,2 m, longueur 5,54 m

- 3ème pièce Largeur 3,50 m, longueur 3,50 m

- 4ème pièce Largeur 3,50 m, longueur 5 m

- 5ème pièce Largeur 3 m, longueur 4,70 m

- Salle de bain Largeur 2 m, longueur 2 m

La totalité de l'immeuble objet du TF n°145906 Tunis dénommé «Hichem 2» d'une superficie de 95 m² consistant en un bureau sis au 2ème étage de l'immeuble sis à l'Avenue de Carthage. Le bureau correspond à la parcelle n°15 du plan de morcellement de l'immeuble objet du TF n°63486 Tunis auquel s'ajoute 511/10000 parts dans l'indivision à prendre de l'immeuble objet du TF n°63486 Tunis sus indiqué constitué par les parts communes et indivises dans l'immeuble après distraction des garages, locaux commerciaux et les bureaux privés.

Le bureau se trouve dans un immeuble moderne sis à l'avenue de Carthage Tunis comprenant un ascenseur et se trouve près des centres commerciaux, de l'avenue Bourguiba, du terminus, du Métro et du train.

Description du bureau : il comprend 4 pièces :

- 1ère pièce Largeur 5m, longueur 6,60m

- 2ème pièce Largeur 3,60m, longueur 5,20m

- 3ème pièce Largeur 5,54m, longueur 4,4m

- 4ème pièce Largeur 4,30m, longueur 2,5m

- Salle de bain Largeur 2m, longueur 2m.

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°145907 Tunis dénommé «Hichem» sa superficie s'élève à 96m² et 2ème étage de l'immeuble sis à l'Avenue de Carthage Tunis. Le bureau correspond à la parcelle n°15 du plan de morcellement de l'immeuble objet du TF n°63486 Tunis auquel s'ajoute 511/10000 parts dans l'indivision à prendre de l'immeuble objet du TF n°63486 Tunis sus indiqué constitué par les parts communes et indivise dans l'immeuble après distraction des garages, locaux commerciaux et les bureaux privés.

Le bureau se trouve dans un immeuble moderne sis à l'avenue de Carthage Tunis comprenant un ascenseur et se trouve près des centres commerciaux, de l'avenue Bourguiba, du terminus, du Métro et du train.

Description du bureau : il comprend 5 pièces :

- 1ère pièce Largeur 3,50 m, longueur 5,50m

- 2ème pièce Largeur 4m, longueur 5,50m

- 3ème pièce Largeur 2,47m, longueur 4,30m

- 4ème pièce Largeur 3,50m, longueur 5m

- 5ème pièce Largeur 3 m, longueur 5m

- Salle de bain Largeur 2m, longueur 2m

Mise à prix :

1- La mise à prix de l'immeuble objet du titre foncier n°145905 Tunis dénommé «Riadh 2» s'élève à cent cinquante huit mille quatre cent dinars (158.400D, 000)

2- La mise à prix de l'immeuble objet du TF n°145906 Tunis dénommé «Hichem 2» s'élève à cent soixante deux mille quatre cent cinquante dinars (162.450, D000)

3- La mise à prix de l'immeuble objet du titre foncier n°145907 Tunis dénommé «Hichem» s'élève à cent cinquante huit mille quatre cent dinars (158.400D, 000).

A ces montants s'ajoutent les frais taxés à l'audience du 11/4/2018 soit quatre mille trois cent trente six dinars 422 millimes (4.336D, 422).

Date et lieu de la vente : les enchères auront lieu à la chambre des criées (ventes immobilières) du Tribunal de 1ère instance de Tunis Palais de justice de Tunis, le mardi 30 mai 2023 (30/05/2023) à 9h du matin et suivante.

Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble se fait tous les jours aux heures de travail administratif.

Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe de Tribunal de 1ère instance de Tunis où un cahier des charges a été déposé et à l'étude de Maître Abderrazak Kilani, avocat près la cour de cassation de la société civile professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS», siège social rue 8002, immeuble espace Tunis, Escalier A, 5ème étage, Montplaisir 1002 Tunis.

Nul ne peut se porter enchérisseur que par la constitution d'un avocat et après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix.

2023T00420VEPA1

Vente Immobilière à l'enchère publique

1- Poursuivant : Mohammed Jadli, domicilié à Sidi Yaich, Gafsa.

2- Avocat poursuivant : Maître Saad AMMAR avocat auprès de la cour d'appel, Demeurant à la rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa.

3- Partie saisie : Fawzi Alimi domicilié à Sned, Gafsa

4- Immeuble saisi : immeuble immatriculé sous le numéro 47862 Gafsa appelé Arieme, sis à ZANOUCH Gafsa Nord GAFSA C'est un immeuble à usage agricole sa superficie est 13775 mètres carrés.

5- Mise à prix : Soixante Neuf mille Neuf cent soixante quinze dinars (69. 975, 000d).

6- Date d'audience : Lundi Vingt Neuf Mai Deux mille vingt trois (29/05/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes, devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première Instance de Gafsa.

7- Visite des lieux : la visite de lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et doit consigner, le tiers du prix, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2023R01039VEPA1

Vente immobilière sur adjudication

Après réduction de la mise à prix de 40%

MAITRE RIDHA ATTIA BLIBECH

Avocat à la cour de cassation

2 Bis, Rue d'Argentine Imm. Argentina - 4ème étage N°2 Tunis Belvédère

Ridha.Blibech@gmail.com

Tél : 23.314.838

MF : 082122 M A P000

Date et lieu de la vente : le Lundi 29/5/2023 à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

Partie saisissante : Société -AL BARAKA BANK TUNISIA-, S.A, I.U n°0031041F, ayant choisi comme domicile élu au cabinet de Maître Attia Blibech Ridha, 2 Bis, Rue d'Argentine Imm. Argentina - 4ème étage n°2 Tunis Belvédère.

Partie saisie : Madame Chaima Al Chayeb, titulaire de la C.I.N n°14762604, ayant pour domicile au 20 Bis Rue Salah Al Din, Mutuelle ville, Tunis.

Objet de la vente : Une parcelle de terrain rectangulaire revenant au débitrice d'une superficie totale de 200M2 égalant 200 Parts en copropriété du titre foncier n°52571 Tunis, appelé «AL JAMILA 826» se situant à «Mnihla, Ariana», d'une superficie totale de 47. 194M2 répartie en 47.194 parts (200/47.194 parts).

Cette parcelle se situe entre des constructions dont la plupart sont utilisées pour y habiter près d'une rue principale (Rue Al Eklil).

Cette parcelle est de vocation agricole dans un quartier résidentiel qui fait partie du plan d'aménagement urbain de la municipalité de «El Mnihla» qui est en cours de révision.

Cette parcelle est limitée d'une autre parcelle au sud, d'un immeuble à l'ouest, d'une autre parcelle au nord, ouvrant directement sur une route escarpée.

Mise à prix : Le prix initial après réduction de 40% a été fixé à cinquante neuf mille cinq cent trente huit Dinars 461 Millimes (59.538,461 D) outre les frais qui seront fixés par le tribunal.

Conditions de participation et visite des lieux : la visite des lieux se fait tous les jours, et pour participer à la vente la consignation du tiers de la mise à prix ou dans un chèque certifié ou caution bancaire est obligatoire, pour les étrangers il faut avoir l'autorisation administrative préalable.

2023401048VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le créancier saisissant : BH Bank (ex-Banque de l'habitat), société anonyme, immatriculée au registre du commerce en Tunisie sous le numéro B138811996 et ayant le numéro d'identification unique 0024588W représentée par son directeur général demeurant à son siège social sis à l'Avenue Mohammed V numéro 18 Tunis 1080 ou au PV à Nabeul, sis rue Habib Bourguiba à Nabeul, en qualité de créancier hypothécaire inscrit

2. L'avocat poursuivant : M. Abdul Aziz Al-Issawi, avocat à la cassation, dont le bureau est situé à la rue Muhammad Al-Saleh, Al-Hajj, résidence le printemps, bâtiment "B", rez-de-chaussée étage, Ariana 2080

Partie saisie : Najwa bint Al-Jilani bin Koueider Boumaiza, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 01812349 en date du 3/11/1999, demeurant route de N'Djamena, Sidi Ashour Nabeul, en tant que caution hypothécaire et condamnée.

4. Propriété saisie : logement situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de trois étages situé sur la rue de N'Djamena Sidi Achour-Nabeul, délégation et gouvernorat de Nabeul, dans une zone résidentielle aménagée incluse dans le plan d'aménagement urbain de la commune de Nabeul, à proximité de l'école primaire et de la mosquée de Sidi Achour. La propriété se compose de 02 chambres, une cuisine, et une salle de bain. La surface couverte est estimée à 50 mètres, soit 50 parts de 270 parts du titre foncier.

5. Mise à prix : soixante mille dinars (60 000, 000 d) Frais et Honoraires d'avocat en sus.

6. Date et lieu de l'adjudication : le mercredi trente et un mai de l'an deux mille vingt trois (31/5/2023) à neuf heures du matin et suivants au Tribunal de Première instance à Nabeul.

NB : la visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine à l'horaire administratif.

2023401058VEPA1

Adjudication suite à un partage judiciaire

Rabaisser de quarante pour cent 40%

Partie saisissante poursuivante : Mahmoudi Saida avocat mentionné ci-dessous.

Partie saisie : 1) Elbjawi Sofein. 2) Elbjawi Naser Edin 3) Elbjawi Fathi 4) Elbjawi Arousia 5) Elbjawi Mahrzia 6) Elbjawi Najwa 7) Elbjawi Salwa résidents tous 8, rue de 15 octobre n°184 Lakania AWADIA 1 Tunis.

Avocat poursuivant : Khedri Moncef avocat en appel, à son bureau au numéro 2 rue Mohammad Ali Akid, district de Bougatfa 2, Sidi Hussein Al-Sigoumi, téléphone / fax, 71559766.N.F0726434 G La propriété, objet d'adjudication, située à la rue de 15 octobre n°184 lakania AWADIA 1 Tunis, et surface, 110 m, la propriété, et il comprend 3 chambres une cour escalier cuisine toilette garage non loué.

Prix d'ouverture : soixante cinq mille quatre cent dinars (65.400.000) affaire n°374.

Date, lieu et heure de la vente : Lundi vingt neuf mai deux mille vingt trois (29/3/2023), le service des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis 2 route mjaz el bab Tunis à neuf heures du matin et suivant.

Visite de la propriété : Vous pouvez visiter la propriété tous les jours de la semaine de 9h à 17h.

Remarque : L'enchère ne pourra avoir lieu que par un avocat représentant un tiers du prix d'ouverture ou ayant présenté à son égard un chèque certifié de disponibilité d'un solde ou d'une garantie bancaire irrévocable.

2023401062VEPA1

Vente immobilière après remise du prix

Maître Jerbi Noureddine

Avocat près la cour de cassation

23, rue Cyrus le Grand - Tunis

Tél : 71835434 - 71 835535

Fax : 71834093

MF : 0186316V

1- Poursuivante : La Société ASTREE ASSURANCES, SA inscrite au RNE sous le n°0000080 S, demeurant au 45 avenue Khéreddine Pacha 1002 Tunis, élisant domicile chez Maître Jerbi Noureddine, avocat demeurant au 23 rue Cyrus Le Grand Tunis 1002.

2- Avocat poursuivant : Maître Noureddine JERBI, Avocat près la cour de cassation demeurant au 23 rue Cyrus le Grand Tunis 1002.

3- Partie saisie : Mourad Ben Mohamed Ben Salim JAZIRI, ancien agent d'assurance, demeurant à la rue 2 Mars 1934 n°10 le Bardo - Tunis.

4- Immeuble saisi : La totalité des parts indivises que détient la partie saisie soit 183,5 parts dans l'immeuble dénommé «Villa Léone Bardo» objet du titre foncier n°126572 Tunis fractionné en 1468 parts consistant en un lot de terrain de 1468 m² sis à la rue du 2 mars 1934 Le Bardo et précisément à l'angle de la route n°6 menant de Bizerte à Tunis et la route n°7 menant de Tebourba à Tunis, sur lequel est édifié au réez de chaussée une villa de 2 étages, un studio, un bâtiment de 2 étages comprenant 2 studios, un local à usage de location de voitures, un local de 2 étages à usage d'habitation et un autre derrière la villa à usage d'habitation ainsi que 2 pièces utilisées comme restaurant.

La propriété des parts indivises saisies est inscrite le 13/3/2013 (dépôt Tunis, Vol 13/02, n°1849)

5- Mise à prix : Trois cent cinquante neuf mille quatre cent quatre vingt quatre dinars 750 millimes (359.484d750) selon expertise de M. Saber Lassoued ordonnée par M. le 1er vice Président du TPI de Tunis par Ordonnance n°81072 du 28/9/2021. Ce prix est rabaissé à deux cent quinze mille six cent quatre vingt dix dinars 850 Millimes (215.690,850 DT) selon décision de Mme le Vice Président du Tribunal de 1ère instance de Tunis.

6- Date d'audience : Mardi trente mai deux mille vingt trois (30/05/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes par devant la chambre des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Tunis sis au Palais de justice, avenue Bab Benat Tunis.

7- Visite des lieux : la visite des lieux ainsi que la consultation du cahier de charges déposé au cabinet de l'avocat ou au greffe du tribunal peut se faire tous les jours aux heures de travail. Tout enchérisseur intéressé doit consigner le tiers de la mise à prix ou présenter à l'audience un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. S'il est étranger, il doit obtenir l'autorisation du gouverneur.

2023401063VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination

En vertu de l'ordonnance sur requête n°19340 rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis le 4/4/2023 il a été décidé la nomination de Maître Ahmed Jabri en tant que liquidateur du bien de défunt Badredine Ferchichi.

Le véhicule de marque KIA Immatricule 4831TU 154 et nomination du juge Ghada Trabelsi en tant que juge commissaire.

2023T00414VEPA2

Avis de distribution

Tribunal de première instance de Monastir.

Affaire de distribution des deniers numéro 349/23.

En application des articles 467 et 468 du c.p.c.c.

Vu l'ordonnance rendue par monsieur le juge de distribution des deniers auprès du tribunal de première instance de Monastir en l'affaire n°349 de l'ouverture de la procédure de la distribution des deniers aux créanciers.

Suite à la requête de distribution déposée par maître Boussaid Houda avocat à Monastir pour le compte : "MARWA MEBRIKI et les autres ouvriers" contre la société NEVA PLUS sise à la zone industrielle route Bembla - Khniss.

Après avoir consigné le montant des deniers de cent un milles dinars (101.000.000dt) à la caisse des dépôts et consignation selon attestation de dépôt en date du 9/3/2023, quittance n°M034031 datée du 8/4/2021.

Tout intéressé qui entend participer à la distribution des deniers doit produire dans les trente jours de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne ses titres de créance par l'exploit d'un avocat au greffe du dit tribunal autrement il sera déchu de son droit de participation.

Le présent avis est établi en application des dispositions des articles 466 et 468 du c.p.c.c.

2023S00489VEPA2

Ouverture de procédure de règlement judiciaire

Société Palais de l'artisan

Siège social : croisement Rue de Lac Léman et rue Lac Dourmia

IU : 975886T

En vertu de l'ordonnance émanant du tribunal de première instance de Tunis le 11/4/2023 dans l'affaire n°978, il a été décidé :

1. L'ouverture de la procédure de règlement judiciaire au profit de la société Palais de l'artisan

2. La désignation de Mme Nesrine Hfaidh Juge commissaire.

3. La désignation de Mme Faouzia Abbes en tant qu'Administrateur judiciaire pour donner avis au plan de redressement proposé par la société.

Les créanciers de la Société palais de l'artisan sont invités à inscrire leurs créances appuyées de leurs justificatifs entre les mains de l'administrateur judiciaire sis au 11 rue belhsen Jrad 1er étage Appt n°3 tél : 56 050 626 dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis au JORT et 60 jours pour les créanciers étrangers.

2023401055VEPA2

Nomination de liquidateur

Suivant l'ordonnance n°1104 émanant du tribunal de première instance de l'Ariana en date du 15/3/2023, il a été décidé la nomination de Mme Sahar Yousfi domiciliée au 11, Rue Belhessen Jrad, Ariana - Tél : 56746 457, en qualité de liquidateur de l'héritage de Nourrdine Ben Aissa titulaire de la CIN 00463125.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2023401061VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 31/5/2023

Société POLYCLINIQUE HAMMAMET

S.A. au capital de 490.000 DT

Siège social : Avenue des Nations - Unis - 8050 Hammamet

Identifiant Unique : 385231Z

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31 Mai 2023 à 14 heures au siège de la société pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration;

2) Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

3) Approbation des états financiers clos au 31 décembre 2022,

4) Approbation des conventions réglementées;

5) Jetons de présence;

6) Affectation du résultat de l'exercice 2022 et

7) Quitus aux administrateurs au titre de 2022 ;

8) Projets futurs et questions diverses.

Les documents nécessaires seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais légaux.

2023R01010SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

Société du Lac des Activités de Loisirs

SA au capital de 2.000.000 Dinars

151 0506T/A/M/000

Siège social : Club Nautique du Lac - Les Berges du Lac - 1053 Tunis Cedex

Messieurs les Actionnaires de la Société du Lac des Activités de Loisirs sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 30 Mai 2023 à 11h au siège social de la Société Albuhaira de développement et d'investissement sis à l'adresse Rue du Lac Rodrigo de Freitas - Les Berges du Lac et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du mode, des délais de convocation et de l'ordre du jour de l'assemblée

2- Ratification de la réduction des jetons de présence des administrateurs pendant l'exercice 2022

3- Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport de gestion relatifs à l'activité de la société pour l'exercice 2022 ;

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

5- Examen et approbation des états financiers de la société pour l'exercice 2022 et affectation du résultat;

6- Quitus aux administrateurs et au directeur général relatif à l'exercice 2022 ;

7- Nouvelle composition des membres du conseil d'administration conformément à la décision de l'AGE du 30 Mai 2023 et désignation desdits membres;

8- Ratification de la réduction des jetons de présence des administrateurs pendant l'exercice 2023

9- Ratification du renouvellement du mandat du commissaire au compte KPMG pour 03 ans consécutifs couvrant les exercices 2023, 2024, 2025.

10- Pouvoirs au Directeur Général à l'effet d'accomplir les formalités légales.

2023R01033SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires

Société du Lac des Activités de Loisirs

SA au capital de 2.000.000 Dinars

1510506T/A/M/000

Siège social : Club Nautique du Lac - Les Berges du Lac - 1053 Tunis Cedex

Messieurs les Actionnaires de la Société du Lac des Activités de Loisirs sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mardi 30 Mai 2023 à 10h au siège social de la Société ALBUHAIRA de développement et d'investissement sis à l'adresse Rue du Lac Rodrigo de Freitas - Les Berges du Lac et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire ;

2- Examen de la nouvelle composition des membres du conseil d'administration de la société et ce par la modification de leur nombre passant de 09 à une composition qui varie entre 03 et 12.

3- Modification de l'article 14 paragraphe 1 du statut de la société

4- Pouvoirs au Directeur Général à l'effet d'accomplir les formalités légales.

2023R01034SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2023

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME DJERBA

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 D

Siège social : Hôtel Aljazira Zone Touristique Sidi Mahrez Djerba

R.N.E. : 0008132XPM

Affiliation CNSS : 017733 - 79

Messieurs les actionnaires de la Société AL JAZIRA de Transport et de Tourisme Djerba, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27 Mai 2023 à 9h30 à l'Hôtel ALJAZIRA - DJERBA à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2022.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents au même Exercice.

3) Approbation des comptes annuels relatifs au même exercice

4) Affectation des résultats de l'exercice 2022

5) Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs

6) Quitus aux administrateurs

7) Pouvoir en vue de formalités.

Cette publication tient lieu de convocation individuelle à tous les actionnaires.

2023R01044SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE "UTS PALMA-SA"

Société anonyme

Au capital de 8.610.550 Dinars

Siège social : 20 Rue des entrepreneurs - Charguia II- Tunis

RNE : 1376292V

MF : 1376292V/A/M/000

Matricule CNSS : 567189-30

Les actionnaires de la société «UTS PALMA-SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège de la société ATD SICAR sis à la Résidence Lac 2001, Bureau A 202, Rue Lac Léman, Les Berges du Lac 1053, Tunis, le 25 mai 2023 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022 ;

4. Affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice 2022 ;

5. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

6. Quitus aux administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice

2022 ;

7. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration ;

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

9. Délégation de pouvoirs pour formalités.

2023R01048SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE ASTER INFORMATIQUE S.A

10 Avenue Abdelaziz Thaalbi Elmanzah 9

Identifiant unique : 0035630P

Messieurs les actionnaires de la société ASTER INFORMATIQUE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 31/5/2023 à 9H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01053SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE CEDRIA S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Identifiant unique : 0397032H

Messieurs les actionnaires de la société CEDRIA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 31/5/2023 à 10H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Désignation du commissaire aux comptes.

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01054SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE BRIQUETERIE BIR M'CHERGA S.A

GP1 Km 12 Boumhel

Identifiant unique : 1087275 J

Messieurs les actionnaires de la société BRIQUETERIE BIR M'CHERGA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 31/05/2023 à 10H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01055SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE CARTHAGO BETON CELLULAIRE S.A.

GP1 Km 12 Boumhel

Identifiant unique : 1089748 F

Messieurs les actionnaires de la Société CARTHAGO BETON CELLULAIRE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 31/5/2023 à 11H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01056SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE MED OIL COMPANY S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Identifiant unique : 0999931 J

Messieurs les actionnaires de la société MED OIL COMPANY S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 31/05/2023 à 11H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01057SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE INTERNATIONAL BUSINESS POULINA "I.B. P" S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Identifiant unique : 0035786 K

Messieurs les actionnaires de la société INTERNATIONAL BUSINESS POULINA "I.B. P" S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 31/5/2023 à 14H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01058SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE ESSANAOUBAR S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Identifiant unique : 0311002G

Messieurs les actionnaires de la société ESSANAOUBER S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 31/05/2023 à 15H00 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Distribution de dividendes.

8- Quitus aux Administrateurs

9- Pouvoirs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01059SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE T'PAP S.A

Route de l'Aéroport Km 14 - Essghar - Sfax

Identifiant unique : 1000597B

Messieurs les actionnaires de la société T'PAP S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 01/6/2023 à 9H au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01060SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE AGRICOLE SAOUEF S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Identifiant unique : 0828474F

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE SAOUEF S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 01/6/2023 à 9H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux administrateurs.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01061SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE CARTHAGO BRIQUES S.A.

GP1 Km12 Boumhel

Identifiant unique : 1089866L

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGO BRIQUES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 01/06/2023 à 10H ; au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01062SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA" S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Identifiant unique : 0601553Z

Messieurs les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA" S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 01/6/2023 à 10H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01063SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE «ETTAAMIR» S.A.

GP1 Km 12 Boumhel

Identifiant unique : 0544505T

Messieurs les actionnaires de la société DE PROMOTION IMMOBILERE «ETTAAMIR » S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 31/5/2023 à 09H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Distribution de dividendes.

8- Fixation de Jetons de présence.

9- Quitus aux Administrateurs.

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01064SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE M.B.G S.A.

GP1 Km12 Boumhel

Identifiant unique : 0489949G

Messieurs les actionnaires de la société M.B.G S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 01/6/2023 à 11H au siège social de la société

POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Distribution de dividendes.

8- Fixation de Jetons de présence.

9- Quitus aux Administrateurs.

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01065SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE UNIPACK S.A.

Zone Industrielle Essghar Km 14, Route de Agareb 3075 SFAX

Identifiant unique : 0026832 X

Messieurs les actionnaires de la Société UNIPACK S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 01/06/2023 à 11H30 au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01066SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE LE PASSAGE S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Identifiant unique : 0002440F

Messieurs les actionnaires de la société LE PASSAGE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 01/6/2023 à 14H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01067SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE ROMULUS VOYAGES S.A.

GP1 KM 12 EZZAHRA

Identifiant unique : 0035779L

Messieurs les actionnaires de la société ROMULUS VOYAGES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 01/6/2023 à 15H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateur.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01068SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : Rue Hédi Nouira 1030 Tunis

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT porte à la connaissance de ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 26 mai 2023 à 9H, au siège social de la société sise à rue Hédi Nouira 1030 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31.12.2022;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de ce même exercice;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022;

6. Fixation des jetons de présence;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Pouvoir pour formalité.

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2023R01069SANB3

Convocation

LES SALINES DE TATAOUINE

Société anonyme

Au capital de 17 000 000 Dinars

11, Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Messieurs les actionnaires de la Société les Salines de Tataouine sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 25 Mai 2023 à 11 heures au Siège de la Société au 11, rue des Lilas ; 1082 Tunis - Mahrajène à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2022.

II- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022.

III- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice.

IV- Quitus aux Administrateurs.

V- Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs.

VI- Affectation du résultat net de l'exercice 2022,

VII- Renouvellement du mandat des Administrateurs.

VIII- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Tout actionnaire pourra, par ailleurs, se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition que celui-ci soit lui même actionnaire et qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société.

2023R01070SANB3

Convocation

ALKIMIA-PACKAGING SA

Société anonyme

Au capital de 18 500 000 Dinars

11, Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Messieurs les actionnaires de la Société ALKIMIA-Packaging sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 25 Mai 2023 à 10 heures au Siège de la Société au 11, rue des Lilas ; 1082 Tunis - Mahrajène à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2022,

2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2022,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice,

4- Quitus aux Administrateurs,

5- Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs,

6- Affectation du résultat net de l'exercice 2022,

Tout actionnaire pourra, par ailleurs, se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition que celui-ci soit lui même actionnaire et qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société.

2023R01071SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société DE MATERIEL DE CLIMATISATION (SMC)

Société anonyme

Capital social : 1000000 Dinars

Identifiant unique : 0030462V

Siège social : 71, rue de l'énergie Charguia 1, 2035 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société de Matériel de Climatisation S.A sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le lundi 15 Mai 2023 à 10 heures, au Boulevard Med Bouazizi immeuble Maghrebia 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1- Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022

4- Quitus aux administrateurs

5- Affectation du résultat 2022

6- Mandat des administrateurs

7- Mandat du commissaire aux comptes.

2023R01078SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Société anonyme

Au capital de 320.000.000 Dinars

Siège social : Avenue Mohamed V - 1002 - Tunis

Identifiant Unique : 0000123L

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Lundi 29 Mai 2023 à 10 Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - IACE Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac, 1053 Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2022.

3. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2022, ainsi que du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles

43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.

4. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022 et des opérations et conventions mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

5. Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2022.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

7. Autorisation de rachat / cession d'une partie des actions de la Banque.

8. Autorisation d'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires.

9. Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et de la rémunération des présidences et des membres des comités émanant du Conseil d'Administration.

10. Pouvoirs à conférer pour accomplissement des formalités légales.

Conformément à l'article 40 des statuts de la Banque Nationale Agricole l'Assemblée Générale Ordinaire se compose des actionnaires propriétaires d'au moins dix actions libérées. Toutefois, plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum susvisé et se faire représenter par l'un d'eux.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'une délégation de pouvoir à déposer au siège de la banque soit avant cinq jours, ou alors le jour de l'assemblée.

2023R01079SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE POULINA S.A.

GP1 KM 12 EZZAHRA

IDENTIFIANT UNIQUE : 0002970D

Messieurs les actionnaires de la société POULINA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 05/06/2023 à 15H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 K M12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Distribution de dividendes.

8- Fixation de Jetons de présence.

9- Quitus aux Administrateurs.

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01081SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE YASMINE S.A.

GP1 KM 12 BOUMHEL

IDENTIFIANT UNIQUE : 0588259 N

Messieurs les actionnaires de la société YASMINE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 05/06/2023 à 14H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Distribution de dividendes.

8- Fixation de Jetons de présence.

9- Quitus aux Administrateurs.

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01082SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE DE NUTRITION ANIMALE S.A.

GP1 KM12 EZZAHRA

IDENTIFIANT UNIQUE : 0002992K

Messieurs les actionnaires de la Société de Nutrition Animale S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 05/06/2023 à 11H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01083SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE AGRO BUSINESS S.A.

GP1 KM12 EZZAHRA

IDENTIFIANT UNIQUE : 0489910 Q

Messieurs les actionnaires de la société AGRO BUSINESS S.A. sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 05/06/2023 à 11h au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01084SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE AGRICOLE SABA S.A

GP1 KM 12 EZZAHRA

IDENTIFIANT UNIQUE : 0035700 L

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE SABA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 05/06/2023 à 10H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Distribution de dividendes.

8- Fixation de Jetons de présence.

9- Quitus aux Administrateurs.

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01085SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE EL MAZRAA S.A

GP 1 KM 25 FONDOUK JEDID

IDENTIFIANT UNIQUE : 0035723T

Messieurs les actionnaires de la société EL MAZRAA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 05/06/2023 à 10H00 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Distribution de dividendes.

8- Fixation de Jetons de présence.

9- Quitus aux Administrateurs.

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01086SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE AGRICOLE DICK S.A.

GP1 KM12 EZZAHRA

IDENTIFIANT UNIQUE : 0035712 Q

Messieurs les actionnaires de la société agricole DICK S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 05/06/2023 à 09H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Distribution de dividendes.

8- Fixation de Jetons de présence.

9- Quitus aux Administrateurs

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01087SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE ALMES S.A

GP1 KM 12 EZZAHRA

IDENTIFIANT UNIQUE : 0005381A

Messieurs les actionnaires de la société ALMES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 05/06/2023 à 09H00 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01088SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE BITUMEX S.A

GP1 KM 12 BOUMHEL

IDENTIFIANT UNIQUE : 1190065G

Messieurs les actionnaires de la société BITUMEX S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 02/06/2023 à 11H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Désignation du commissaire aux comptes.

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01089SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR S.A.

GP1 KM 12 BOUMHEL

Identifiant unique : 1125431S

Messieurs les actionnaires de la Société TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 02/06/2023 à 10H30 au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01090SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE POULINA DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS S.A

GP1 KM12 EZZAHRA

IDENTIFIANT UNIQUE : 1013461D

Messieurs les actionnaires de la société POULINA DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 02/6/2023 à 10H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

6- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01091SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE MARITIME AMIRA S.A.

RUE IBN BESSEM EZZAHRA

IDENTIFIANT UNIQUE : 0745419P

Messieurs les actionnaires de la société MARITIME AMIRA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 02/06/2023 à 09H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01092SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE ZAHRET MORNAG S.A.

ROUTE DE TUNIS KM 13 SFAX

IDENTIFIANT UNIQUE : 0012380R

Messieurs les actionnaires de la société ZAHRET MORNAG S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 02/06/2023 à 09H00 au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7- Distribution de dividendes.

8- Fixation de Jetons de présence.

9- Quitus aux Administrateurs.

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2023R01093SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Vendredi le 26 Mai 2023 SOCIETE HOTELIERE DAR DHIAFA

SA au capital social 2.550.000 DT

Siège social : Hôtel TROPICANA CLUB & SPA - Zone touristique Skanes Monastir

Matricule Fiscal : 0030432N/A/M/000

Les associés de la SOCIETE HOTELIERE DAR DHIAFA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra Vendredi le 26 Mai 2023 à 10 heures, au siège social de la société,

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du retard de la tenue de l'Assemblée;

- Lecture et Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2021 ;

- Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021 ;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;

- Approbation des conventions et des opérations rentrantes dans le cadre de l'article 200 et 475 du CSC;

- Affectation des Résultats de l'exercice 2021 ;

- Quitus aux administrateurs pour leurs gestions de l'exercice 2021 ;

- Allocation des jetons de présence aux administrateurs afférents à l'exercice 2021 ;

- Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;

- Questions diverses;

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2023S00490SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Vendredi le 26 Mai 2023

SOCIETE HOTELIERE DAR DHIAFA

SA au capital social : 2.550.000 DT

Siège social : Hôtel TROPICANA CLUB & SPA - Zone touristique Skanes Monastir

Matricule Fiscal : 0030432N/A/M/000

Les associés de la SOCIETE HOTELIERE DAR DHIAFA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra vendredi le 26 Mai 2023 à 11 heures, au siège social de la société.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen de la situation financière de la société et des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales;

2. Examen et décision quant à la continuité d'exploitation de la société;

3. Pouvoirs et formalités.

2023S00491SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Industrielle de Grillage «SIG»

SA au capital de 3 201 000 Dinars

Route de Gabès km 2 - 3018 Sfax

M.F : 0004085Q/A/M/000

CNSS : 32603-11

R.C.: B1112471997

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle de Grillage sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 9 juin 2023 à 17h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2022

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs au même exercice

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022

- Examen et Approbation des états financiers de l'exercice 2022

- Affectation des résultats de l'exercice 2022

- Lecture et approbation des conventions réglementées telles que prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux administrateurs

- Nomination du mandat d'un membre du Conseil d'Administration

- Questions diverses.

Tous les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège administratif durant la période légale.

2023X00553SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE AL HIFADH SICAV

Siège social : Résidence Inès Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord - Tunis

Objet : Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83

Agrément CMF n° : 24-2007 du 05/12/2007

Publication JORT : JORT n°48 du 13 juin 2008

Matricule fiscal : 1055155B/N/M/000

RC : B0143772008

Messieurs les actionnaires de AL HIFADH SICAV sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Vendredi 26 mai 2023 à 9 h au siège social de la TSI, situé à Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord - Tunis - à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31/12/2022,

2- Quitus aux administrateurs,

3- Affectation du résultat de l'exercice et fixation de la date de mise en paiement des dividendes,

4- Nomination et renouvellement de mandats d'administrateurs

5- Fixation du montant des jetons de présence.

6- Pouvoir.

2023401065SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LGR EL MENZEH S.A

Société anonyme

Au capital de 2 700 432 Dinars

Siège social : 58 Rue Ibnou Charaf cité les Jardins Tunis 1002

ID : 1182145J

Les actionnaires de la société LGR EL MENZEH sont convoqués au siège de la société sis à 58 rue Ibnou Charaf, Cité Jardin 1002 Tunis le 10/5/2023 à 8h30 pour se réunir en Assemblée Générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du groupe LGR El Menzah pour l'exercice 2022.

2. Lecture des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2022.

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

4. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2022.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6. Approbation des conventions réglementées réalisées en 2022.

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

8. Jetons de présence.

9. Pouvoirs.

2023401074SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire

United Gulf Financial Services - North Africa

Société anonyme

Au capital de 3 millions de dinars

Siège social : Rue du Lac Biwa - Immeuble Fraj - Etage 2 - Les Berges du Lac Tunis 1053

Identifiant unique : N°1075713

Les actionnaires de la société United Gulf Financial Services-North Africa sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société qui aura lieu le lundi 8 mai 2023 à 14 heures au siège social de la société et ce à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modalités de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

4- Approbation des états financiers relatifs aux comptes individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

5- Quitus aux administrateurs relatifs aux actes accomplis au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

6- Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

7- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration de UGFS.

8- Désignation du commissaire aux comptes de UGFS.

9- Fixation de la rémunération des membres du comité des risques & d'audit.

10- Lecture du rapport annuel du comité de contrôle charaique du fonds «UGFS Islamic Fund» pour l'année 2022.

11- Lecture du rapport annuel du comité de contrôle charaique du fonds «Theemar Investment Fund» pour l'année 2021.

12- Lecture du rapport annuel du comité de contrôle charaique du fonds «Tunisian Development Fund 2» pour l'année 2021.

13- Lecture du rapport annuel du comité de contrôle charaique du fonds «Tunisian Development Fund 3» pour l'année 2021.

14- Lecture du rapport annuel du comité de contrôle charaique du fonds «Tunisian Development Fund IV - MUSANADA» pour l'année 2022.

15- Lecture du rapport annuel du comité de contrôle charaique du fonds «Tunisian Development Fund IV - MUSANADA II» pour l'année 2022.

16- Renouvellement du mandat des membres du comité de contrôle charaique du fonds «Theemar Investment Fund».

17- Renouvellement du mandat des membres du comité de contrôle charaique du fonds «Tunisian Development Fund 2».

18- Renouvellement du mandat des membres du comité de contrôle charaique du fonds «Tunisian Development Fund 3».

19- Pouvoirs.

En cas d'empêchement, tout actionnaire peut se faire représenter à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire par une personne de son choix, munie d'un mandat spécial à cet effet.

Tous les documents sociaux relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social pendant les délais légaux.

2023401100SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés

TRANSOIL

SARL au capital de 380.000 Dinars

RNE : 0845062L

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Les associés de la société "TRANSOIL" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra le 29/5/2023 à 9h30 à Ezzahra route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés.

2- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2021.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6- Quitus aux gérants pour l'exercice 2021.

7- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2023T00416SRLB3

DIVERS

Avis au public

Avis au public

Avis complémentaire

En vertu de la demande de mise à jour n°148 datée du 31/10/2017 présentée au tribunal immobilier de Nabeul par maître Hanen Mrabet pour le compte de Lilia Elkhamri et portant sur l'inscription d'une vente rédigée en 20/12/1980 et l'inscription d'une vente rédigée en 21/11/2006 et l'inscription d'une vente rédigée en 4/7/1985 et l'inscription d'une vente rédigée le 9/9/2016 et l'inscription d'une donation rédigée en 9/8/2007 de l'immeuble objet du titre foncier n°550440 Nabeul. En vertu de l'absence d'un contrat légal de la vente de la part de l'Etat au profit de la municipalité de bouargoub d'une superficie de 72700 m² et de l'absence d'un contrat légal de la vente de la part de la municipalité de bouargoub à la société immobilière de l'Etat tunisien. A cause de l'impossibilité de présenter les deux actes mentionnés le tribunal a ordonné un complément de la publicité originaire de la demande au journal officiel et dans deux journaux dont l'un est en langue arabe et invite quiconque prétendant droit sur le dit immeuble à partir de la date de la publicité et durant un délai de deux mois à former opposition ou à intervenir devant le tribunal Foncier de Nabeul.

Cet avis a été publié dans les journaux le Quotidien et Achourouk du 16/4/2022.

2023R01014DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Faouzi Ltaief, titulaire de la CIN n°08266873, pour le compte de son père Mr Mohsen Ben Béchir Ben Ali Ltaief, titulaire de la CIN n° 03802358 déclare la perte de l'acte de propriété n°03/16078, objet du titre foncier n°18730 Mahdia sis à Imadet El ITHA délégation El Jem Gouvernorat de Mahdia. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale d'El Jem sous n°87 le 24/4/2023.

2023S00492DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Faouzi Ltaief, titulaire de la CIN n°08266873, pour le compte de son père Mr Mohsen Ben Béchir Ben Ali Ltaief, titulaire de la CIN n°03802358 déclare la perte de l'acte de propriété n°24/70725, objet du titre foncier n°22783 Mahdia sis à Imadet El ITHA délégation El Jem Gouvernorat de Mahdia. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale d'El Jem sous n°88 le 24/4/2023.

2023S00493DIVD2

Perte d'un titre de propriété

M. Nasr Ben Zakraoui Ben Salem, CIN n°03978053, déclare la perte d'un titre de propriété n°11/5477 objet du titre foncier n°42493 Kairouan, de son père feu Zakraoui Ben Salem. Une attestation de perte le 12/4/2023 sous le n°1546 publiée dans le journal Le Quotidien le 15/4/2023.

2023S00494DIVD2

Avis

Monsieur Amir Ben Sadek Bahloul porte à la connaissance du public la perte de titre de propriété (acte de partage) rédigé le 8 janvier 2017 par les deux notaires Khaled Ben Hamida et Saber Marabet de la totalité de terrain de superficie de 678.40 m² sis à la route Mahdia 13 km Sfax et de la totalité de terrain de superficie de 658.80 m² sis à la route Mahdia 13 km Sfax. Par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau de maître notaire 'Dhouib Brahim' sis à l'avenue Elhabib Bourguiba Sakiet Ezzit sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2023X00558DIVD2

SOCIETE AL HIFADH SICAV

Siège social : Résidence Ines Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord –Tunis-
Objet : Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83
Agrément CMF n° : 24-2007 du 05/12/2007
Publication JORT : JORT n°48 du 13 juin 2008
Matricule fiscal : 1055155B /N/M/000
RC : B014377 2008

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-22	31-déc.-21
Portefeuille-titres	3.1	**6 443 498,901**	**8 678 906,052**
Obligations de sociétés		2 337 282,243	2 631 492,513
Emprunts d'Etat		4 106 216,658	5 383 864,139
Titres des Organismes de Placement Collectif		-	663 549,400
Placements monétaires et disponibilités	3.3	**4 285 214,290**	**4 589 441,135**
Placements monétaires		2 470 563,029	3 943 677,112
Disponibilités		1 814 651,261	645 764,023
Créances d'exploitation	3.5	**675 044,394**	**830 268,081**
Total Actif		**11 403 757,585**	**14 098 615,268**
Passif			
Opérateurs Créditeurs	3.6	23 063,984	28 077,341
Autres créditeurs divers	3.7	21 228,949	20 249,100
Total Passif		**44 292,933**	**48 326,441**
Actif net		**11 359 464,652**	**14 050 288,827**
Capital	3.8	**10 817 274,605**	**13 431 431,569**
Sommes distribuables	3.11	**542 190,047**	**618 857,258**
Sommes distribuables des exercices antérieurs		64,043	85,485
Sommes distribuables de la période		542 126,004	618 771,773
Actif net		**11 359 464,652**	**14 050 288,827**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**11 403 757,585**	**14 098 615,268**

NB : Les états financiers dans leur intégralité seront publiés dans le Bulletin du CMF

SOCIETE AL HIFADH SICAV

Siège social : Résidence Ines Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord –Tunis- .
Objet : Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83
Agrément CMF n° : 24-2007 du 05/12/2007
Publication JORT : JORT n°48 du 13 juin 2008
Matricule fiscal : 1055155B /N/M/000
RC : B014377 2008

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er Janvier au 31 décembre 2021
Revenus du portefeuille titres	**3.2**	**479 768,575**	**335 803,495**
Dividendes		0,000	0,000
Revenus des obligations		247 118,939	185 917,000
Revenus des emprunts d'Etat		232 649,636	149 886,495
Revenus des placements monétaires	**3.4**	**345 943,309**	**240 239,058**
Revenus des billets de trésorerie		255 021,674	93 858,891
Revenus des certificats de dépôt		2 912,439	60 049,496
Revenus des comptes à vue		63 222,279	86 068,336
Revenus des prises en pensions		24 786,917	262,335
Total des revenus des placements		**825 711,884**	**576 042,553**
Intérêts des mises en pension	**3.12**	0,000	0,000
Charges de gestion des placements	**3.9**	(90 455,142)	(72 008,379)
Revenus nets des placements		**735 256,742**	**504 034,174**
Autres charges	**3.10**	(115 965,466)	(44 647,425)
Résultat d'exploitation		**619 291,276**	**459 386,749**
Régularisation du résultat d'exploitation		(77 165,272)	159 385,024
Sommes distribuables de la période		**542 126,004**	**618 771,773**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		77 165,272	(159 385,024)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		250 521,460	(9 932,513)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(235 456,029)	17 309,969
Frais de négociation de titres		(1,010)	(1 149,104)
Résultat de la période		634 355,697	465 615,101

NB : Les états financiers dans leur intégralité seront publiés dans le Bulletin du CMF

SOCIETE AL HIFADH SICAV

Siège social : Résidence Ines Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord –Tunis-
Objet : Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83
Agrément CMF n° : 24-2007 du 05/12/2007
Publication JORT : JORT n°48 du 13 juin 2008
Matricule fiscal : 1055155B /N/M/000
RC : B014377 2008

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**634 355,697**	**465 615,101**
Résultat d'exploitation	619 291,276	459 386,749
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	250 521,460	(9 932,513)
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	(235 456,029)	17 309,969
Frais de négociation de titres	(1,010)	(1 149,104)
Distributions de dividendes	**(618 799,974)**	**(418 290,420)**
Transaction sur capital	**(2 706 379,898)**	**6 434 904,875**
Souscription	**54 351 701,242**	**27 328 568,628**
Capital	53 897 800,000	26 932 400,000
Régularisation des sommes non distribuables	(815 707,354)	(440 375,427)
Régularisation des sommes distribuables	1 269 608,596	836 544,055
Rachat	**57 058 081,140**	**20 893 663,753**
Capital	56 566 700,000	20 550 500,000
Régularisation des sommes non distribuables	(855 385,969)	(333 945,475)
Régularisation des sommes distribuables	1 346 767,109	677 109,228
Variation de l'actif net	**(2 690 824,175)**	**6 482 229,556**
Actif net		
En début de période	14 050 288,827	7 568 059,271
En fin de période	11 359 464,652	14 050 288,827
Nombre d'actions		
En début de période	136 475	72 656
En fin de période	109 786	136 475
Valeur liquidative	**103,469**	**102,951**
Taux de rendement de la période	**4,907%**	**4,364%**

NB : Les états financiers dans leur intégralité seront publiés dans le Bulletin du CMF

2023401066BCFA5